

## **DEMANDE D'ASSURANCE**

## **DELTA ACCORD CADRE**

L'attention du demandeur est attirée sur l'intérêt qu'il a à remplir le présent document de façon complète et précise ; ses déclarations sont en effet destinées à renseigner l'assureur et serviront de base au contrat.

Nom ou raison sociale  Forme et Capital  Sigle commercial  Adresse du siège social ou domicile commercial  Code postal Commune  Tél Fax Email		
Sigle commercial  Adresse du siège social ou domicile commercial  Code postal Commune		
Sigle commercial  Adresse du siège social ou domicile commercial  Code postal Commune		
Adresse du siège social ou domicile commercial  Code postal Commune		
N° SIRENCode N		
Date de Création de la société		
Nom du dirigeant, PDG, Gérant		
Nom de la personne chargée des assurances		
Nom du comptable		
Appartenance à une organisation professionnelle ? 📮 OUI 📮 NON. Si	OUI, laquelle	?
1 Le Groupe  a) La société fait-elle partie d'un groupe ? si oui, joindre " organigramme du groupe avec adresse de la maison mère "	☐ oui	□NON
b) La société a-t-elle des filiales ?	☐ oui	□NON
c) Certaines filiales sont-elles indépendantes ?	□ош	□NON
2 Autros Activités		
2 Autres Activités		Chiffre d'affaires concern
	DIMON	Chiffre d'affaires concern
■ Les opérations sont-elles réalisées en co-promotion ? ☐ OU	□ NON	Chiffre d'affaires concerne
	□ NON	Chiffre d'affaires concerne
■ Les opérations sont-elles réalisées en co-promotion ? ☐ OU	□ NON	Chiffre d'affaires concern

Organigramme du Maître d'ouvro	age				
	Organi	gramme à com	pléter		
	No	m du directeur			
. — — — — — — — — — — — — — — — — — — —		_		_	
Service administratif* Suiv	— — — — — — vi d'opération*		 ervice SAV*		_
m du responsable et nombre de personnes	,				
Personnel technique et son CV					
■ Le demandeur a-t-il un service d	e maîtrise d'œuvi	re interne ?		JON	
Si oui, quelles sont les missions ré					
- Programmation	- Conc	eption		Joindre	
- Montage d'opération	- Suivi	technique des ti	ravaux	"CV, diplôi expérience	me,
- Suivi d'opération		tenance, entreti		<i>profession</i> du technic	nelle"
2 Les opérations de construc La production		NNUEL PAR E	XERCICE		
		NNUEL PAR E	XERCICE N-1	N prévisionnel	N+1 prévisionnel
La production	VOLUME AI				
La production  Année	VOLUME AI				
Année  Exercice  a) Montant global annuel TTC des	VOLUME AI				
Année  Exercice  a) Montant global annuel TTC des opérations neuves	VOLUME AI				
Année  Exercice  a) Montant global annuel TTC des opérations neuves  b) Nombre d'opérations neuves  c) Montant global annuel TTC des	VOLUME AI				
Année  Exercice  a) Montant global annuel TTC des opérations neuves  b) Nombre d'opérations neuves  c) Montant global annuel TTC des opérations de réhabilitation  d) Nombre d'opérations de	VOLUME AI				

2 – DÉCLARATIONS DU DEMANDEUR (SUITE)						
1) Nature des opérations :						
BATIMENTS D'HABITATION  ☐ Bâtiment collectif d'habitation ☐ Maison individuelle en secteur groupé (un permis de construire pour l'ensemble)						
BATIMENTS FONCTIONNELS  Hôtel						
BATIMENTS PRIVES/PUBLICS D'INTERET COLLECTIF  Etablissement d'enseignement :						
☐ Commerce ☐ Entrepôt ☐ Industrie ☐ ☐ Autre(s) préciser la destination	9	Complexe hôtelier				
2) Usage :  Propre Locatif Vente en coproprié	eté 🔳 Vente à 1 seul ac	cquéreur				
	lume N+1 prévisionne nécessaire ajoutez une feuill	el, par nature et usage le annexe)				
Nature de l'opération <b>(1)</b> à préciser selon liste ci-dessus	Usage <b>(2)</b> à préciser selon liste ci-dessus	Montants correspondants Volume prévisionnel de travaux concernés	Nombre d'opérations concernées Si MI groupées, préciser le nombre de MI par opération			
		_				
			-			
		_				

2 – DÉCLARATIONS DU DEMANDEUR (SUITE)		
Répartition géographique en pourcentage des montants d'opérations		
Secteur rural Secteur urbain Montagne Mer	Secteur s	sismique
	Sectedia	
%%%%		_%
■ Les lieux géographiques des constructions sont-ils situés en zone à aléa fort ou		
moyen selon carte départementale BRGM ?	☐ NON	
Dans <b>l'affirmative</b> ferez-vous procéder à des études géotechniques G 12	☐ NON	
Les caractéristiques techniques des opérations		
■ Durée moyenne de vos opérations ☐ moins de 24 mois ☐ plus de 24 mois		
Si plus de 24 mois, durée moyenne de vos opérations		
■ Vos opérations comportent-elles des travaux sur parties préexistantes ? ☐ OUI ☐ N	ON	
- C'agit il de traveur de réponstion leurele, comprenent nour tout		
■ S'agit-il de travaux de rénovation <b>lourde</b> , comprenant pour tout ou partie l'exécution des travaux listés ci-dessous ? □ OUI □ N	ON	
au partie r'exceditori des travadorristes er dessous .	011	
☐ Travaux de maçonnerie - béton armé modifiant la structure ou les efforts supportés par la c	onstruction	
☐ Suppression d'éléments porteurs existants : (poteaux, murs intérieurs, façades, pignons)		
□ Renforcement des fondations existantes		
□ Surélévation des existants		
☐ Modification de niveaux de fondations et reprises en sous-œuvre de fondations		
<ul> <li>Travaux de charpente, couverture, bardage</li> </ul>		
<ul> <li>Création de nouveau point de fondations pour les structures porteuses</li> </ul>		
☐ Travaux d'étanchéité ou d'imperméabilisation		
□ Travaux d'isolation thermique par l'extérieur		
□ Travaux de menuiserie extérieure		
■ S'agit-il de travaux de rénovation <b>légère</b> , comprenant l'exécution de travaux de maçonnerie et/c	ou corns d'éta	ats
différents de ceux indiqués ci-dessous ?	a corps a cit	11.5
Dans <b>l'affirmative,</b> en préciser la nature		
Dans Farminative, en preciser la nature		
■ Vos opérations comportent-elles tout ou partie des travaux ou caractéristiques suivantes ?		
• La structure du bâtiment (et/ou charpente) comporte-t-elle des éléments de portée supérieure		
à 12 m entre appuis pour les ossatures béton armé et charpente bois, ou 20 m entre appuis		
pour les structures métalliques ?	U OUI	☐ NON
La profondeur d'excavation est-elle supérieure à deux niveaux de sous-sol ou 6 m?	OUI	□ NON
• Si le terrain est en pente, les talus ont-ils une hauteur supérieure à 5 m ?	U OUI	☐ NON
<ul> <li>Création de sous-sols sous l'emprise de bâtiments existants ?</li> </ul>	OUI	☐ NON
<ul> <li>Ouvrage dont le nombre de niveaux, y compris sous-sol, est supérieur à 10 niveaux ?</li> </ul>	OUI	☐ NON
■ Vos opérations comportent-elles l'exécution de travaux qui ne sont pas de technique courante ?	OUI	□ NON
Par "travaux de technique courante", on entend les ouvrages répondant aux caractéristiques suiv	antes:	
• Les travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN) ou à des acceptées par la C2P <sup>(1)</sup> .	s règles profe	ssionnelles
<ul> <li>Les procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché:</li> </ul>		
- d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Tech		
bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec observations par la C2P <sup>(2)</sup> ,	), valides et r	non mis en

2 – DECLARATIONS DU DEMANDE	EUR (SUITE)					
- d'une Appréciation Technique d' - d'un Pass'innovation "vert" en co (1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Co publication semestrielle de la C2P et sont consultab (2) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le s Dans l'affirmative, veuillez préciser la na	ours de validité. ommission Prévention Produits mis en oles sur le site de l'Agence Qualité Con ite de l'AQC (www.qualitéconstructior	oeuvre de l'Agence Qu struction (www.qualitéd o.com).	ualité Construction) sont lis	stées à l'annexe 2 de la		
2.3 Le contrôle technique						
Nom(s) du (des) bureau(x) de contrôle _						
■ Convention cadre est-elle mise en pla *joindre deux ou trois exemples de conventions µ  • Missions les plus généralement confié □ LP □ S □ PS □ Ph □ Th	passées avec un contrôleur techn Ées au contrôleur technique	<u> </u>				
<ul> <li>Un contrôle to</li> <li>La mission parasismique (PS) est of du code de la construction et de la Présence d'avoisinants contrôle A</li> <li>Rénovation lourde contrôle de type préalable obligatoire.</li> </ul> 2.4 Les concepteurs	l'habitation). V + diagnostic complémen	règlementation p taire = mission c	oarasismique l'impo complémentaire à la	a mission de base.		
	Nom	li li	ntitulé des missior	ns confiées		
Architecte et maître d'oeuvre						
BET géotechnique*						
Autres BET et ingénieurs-conseils						
*□ G1 : étude géotechnique préalable □ G3 : étude et suivi géotechniques d'exécution □ G2 : étude géotechnique de conception □ G4 : supervision géotechnique d'exécution □ G5 : diagnostic géotechnique						
0.5.1						
2.5 Les entreprises						
<ul><li>Les entreprises</li><li>Mode de passation des marchés</li></ul>						
<ul><li>2.5 Les entreprises</li><li>Mode de passation des marchés</li><li>a) Le demandeur passe-t-il des march</li></ul>	és en lots séparés ?	□ oui	□ NON	%		
Mode de passation des marchés	·	OUI OUI	□ NON	% %		

2 – [	DÉCLARATIONS DU DEMAND	EUR (SUITE)					
) Pr	incipales entreprises retenues e	t qualification ou ancienne	rté				
		Nom		Qualific	ation et/ou	ancien	neté
G	iros oeuvre / Fondation						
C	harpente 🛮 bois 🖟 métal						
Е	tanchéité						
C	ouverture						
N	Menuiseries extérieures						
Е	ntreprise générale						
A	utres						
) Cr	itères de sélection des entrepris	es (cochez trois propositio	ns maxim	um)			
	Qualification Qualibat	Qualifelec		Ancienneté			
	Référence	☐ Prix		Secteur géogi	aphique		
				3 3			
2.6	Organisation du service ap	rès vente et gestion de	es <mark>récl</mark> ar	nations			
"A co	mpléter si vos opérations de consti	ruction sont destinées à la vei	nte"				
) Or	ganisation interne et fonctionn	ement de ce service					
Res	ponsable SAV						
Forr	mation technique						
• U	ne équipe dédiée est-elle mise en p	lace ?	OUI		NON		
Si	OUI, en interne ou en externe?		interr	ne 🖵	externe		
• Si	en interne, avez-vous une équipe o	l'intervention ?	OUI		NON		
• Q	uels sont les moyens matériels atta	chés à cette structure ?					
• U	ne ligne budgétaire prévisionnelle e	st-elle prévue ?			OUI		NON
	endant l'année de parfait achèveme	·	eprises inte	ervenantes ?	OUI		NON
) Su	iivi du SAV						
• A	vez-vous mis en place un suivi des c	omptes rendus de vos interve	ntions ?	OUI	☐ NON	V	
	éalisez-vous des enquêtes de satisfa	•		OUI	☐ NON	V	
	aites-vous un bilan avec les entrepris			☐ OUI	☐ NON		
	·						
_	formations des acquéreurs, gest		to oct alla r	محفرساه طفعاء ح	ácontian 2		Пиом
	ne procédure informant l'acquéreur s		•		eception ?		☐ NON
• UI	n numéro vert ou les coordonnées d	un correspondant SAV sont-II	s commun	iiques ?		<b>-</b> 001	☐ NON
) Pe	endant l'année de parfait achève	ement (ou deux ans après l	réception,	)			
• Er	n cas de désordres signalés, un déla	i d'intervention est-il fixé ?				OUI	☐ NON
• Fa	aites-vous intervenir votre SAV, sans	transmettre de déclaration à	l'assureur,	si les désordr	es relèvent d	l'une	
ор	ération du SAV et/ou générant éven	tuellement l'intervention de l'	entreprise	ayant réalisé l	e marché ?		
• Le	e nom de l'intervenant ou de l'entre	prise diligentée est-il précisé ?	?				☐ NON
• L'i	identification des réclamations sur p	place par un technicien est-elle	e prévue ?			OUI	☐ NON
• Re	emettez-vous systématiquement au	x acquéreurs une Notice juridi	ique sur les	s garanties ?*		OUI	☐ NON
• Re	emettez-vous systématiquement aux	acquéreurs une Notice sur l'el	ntretien né	cessaire des o	uvrages ?*	OUI	☐ NON
• Fa	aites-vous intervenir votre SAV, sans	transmettre de déclaration à	l'assureur,				
si	les désordres constatés relèvent d'u	un simple entretien à la charge	e de l'acqu	iéreur ?		OUI	☐ NON
*doc	cuments à joindre						

3 – LE CADRE DE	L ASSUKA	INCE								
3.1 Garanties assurance construction										
Vous souhaitez mieux assurer vos opérations de construction.										
Pour nous permettre d'étudier votre demande et d'y apporter la solution la mieux adaptée, nous vous invitons à nous indiquer les garanties que vous souhaitez souscrire.										
■ Convention dommages en cours de travaux ☐ OUI ☐ NON										
<ul><li>Convention do</li></ul>	mmages ou	vrage			OUI	☐ NC	N			
<ul><li>Convention co</li></ul>	nstructeur n	on réalisate	ur		OUI	☐ NC	N			
RUBRIQUE 1		GARANTII	E DOMMAG	GES EN CO	URS DE TR	AVAUX				
• Garanties de bas	se									
						Mont	ant de gar	antie épui	sable	
Tous dommages m	atériels subi	s par les bi	ens assurés			coût d	le l'opératio	n		
Frais de transport à g	grande vitess	e – Heures s	upplémenta	ires – Locati	on de matér	iel. 153.0	00 €			
Frais et honoraires	des experts	et hommes	de l'art			39.00	0 €			
Frais de reconstitut	ion des plar	ns et dessin:	s sur suppo	ort informat	ique ou no	n 39.00	0 €			
Mesures conservato	oires et péri	l imminent				153.0	00 €			
<b>Franchise</b> : opération * Portée à 45 franchises de			nchises de l	oase* □ 4	5 franchises	s de base l	□ 75 franch	nises de bas	ie	
• Garanties option	nelles									
Garantie maintena Durée de la garantie La franchise est identique Garantie dommag Il s'exprime en pouro La franchise est identique	e 🗆 12 mois à celle choisie p es aux exis centage des	s 🗆 24 m pour la garant s <b>tants</b> 🗀 s travaux ne	ois ie de base 1 OUI 🗆 NG ouf 🔲 5		% □ 209	% □ 30%	,			
Garantie des risqu Montants de garant • Annulation du pe • Vice imprévisible * La garantie est subordor	ie ermis de co du sol*	nstruire :	153.000 €		chnique réalise	ée par un BET S	spécialisé			
Autres risques financ	ciers	□ OUI □	NON							
Montant de la	77000€	153000€	229000€	305000€	382000€	458000€	610000€	687000€	763000€	
<b>garantie</b> Frais bancaires										
supplémentaires										
Pertes de loyers										
□ OUI □ NON										
Frais de location										
supplémentaires										
□ OUI □ NON										

3 – LE CADRE DE L'ASSURANCE (SUITE)					
RUBRIQUE 2 GARANTIE DOMMAGES-OUVRAGE ET GAI	RANTIES COMPLÉMENTAIRES				
Nature des garanties  • Garantie dommages ouvrage obligatoire  Garanties optionnelles					
Garanties complémentaires □ OUI □ NON					
Bon fonctionnement des éléments d'équipements Montant indexé et épuisable	□ OUI □ NON				
20 % du coût de la construction sans pouvoir excéder	610.000 € ☐ 1.500.000 €  Montant indexé et épuisable				
Dommages immatériels consécutifs Montant indexé et épuisable	□ OUI □ NON				
10 % du coût de la construction sans pouvoir excéder	☐ 305.000 € ☐ 1.000.000 €  Montant indexé et épuisable				
Dommages aux existants non soumis Montant indexé et épuisable	□ OUI □ NON				
Merci de cocher le montant de garantie souhaitée (il s'exprime en pourcentage du coût total prévisionnel des travaux neufs et honoraires sans pouvoir être inférieur à 40.000€)	☐ 5 % ☐ 10 % ☐ 20 % Montant indexé et épuisable				
Les options avec franchises peuvent être choisies si la garantie dommages ouvrage est souscrite à titre facultatif (loi du 31.12.1989)  Sans franchise 10 franchises de base 20 franchises de base 40 franchises de base Autre  Le montant de la franchise statutaire est celle en vigueur à la date de déclaration du sinistre  Garantie Erreur Thermique  Souhaitez-vous souscrire une assurance visant à garantir les conséquences pécuniaires nécessaires pour remédier à la non-conformité à la norme RT 2012 pour les opérations assurées en raison d'un:  défaut d'évaluation, de préconisation ou de conception;  défaut de suivi et de coordination des travaux, de gestion des interfaces;  défaut d'exécution;  défaut du ou des produit(s) mis en œuvre.					
RUBRIQUE 3 GARANTIE ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENN NON REALISATEURS (CNR)	ALE DES CONSTRUCTEURS				
• Etes-vous assujetti à l'obligation d'assurance pesant sur le demandeur ou le maître de l'ouvrage en vertu de l'article L 241.2 du Code des assurances lorsqu'il agit en qualité de promoteur immobilier, vendeur après achèvement, vendeur d'immeuble à construire, mandataire du propriétaire de l'ouvrage ou de conducteur d'opération ?   OUI NON Si oui, cette garantie obligatoirement souscrite sera assortie d'une franchise égale à 10% du montant du sinistre avec un minimum égal à 3 franchises de base et un maximum égal à 13 franchises de base.					
Garanties optionnelles					
Garanties complémentaires	OLU, EL NON				
	OUI □ NON 200.000 € Montant indexé et épuisable				
·					
	OUI □ NON  0.000 € Montant indexé et épuisable				
RUBRIQUE 4 GARANTIE DE VOTRE RESPONSABILITÉ CIVILE EN VOTRE DU FAIT DES TERRAINS ET LOCAUX COMMERCIAUX ET D					
■ Etes-vous déjà assuré pour ce risque par un contrat d'abonnement ?	OUI NON				
Dans la négative, souhaitez-vous une approche sur ce risque ? si oui, lequel :	□ OUI □ NON				
- Garantie terrain et locaux commerciaux ? - Garantie de responsabilité civile du maître de l'ouvrage ?	OUI NON OUI NON				

## 3 – LE CADRE DE L'ASSURANCE (SUITE) **RUBRIQUE 5 ANTECEDENTS D'ASSURANCE** 1 - Antécédents d'assurance 🔲 OUI ☐ NON Avez-vous déjà été assuré pour tout ou partie du (des) même(s) risque(s) ? Dans l'affirmative, préciser : Le nom du (des) précédent(s) assureur(s) N° de police \_\_\_\_\_ type de contrat \_\_\_\_\_ Date d'effet \_\_\_\_\_ date de résiliation \_\_\_\_\_ Motif de la résiliation \_\_\_\_\_ 2 - Sinistralité Tableau par année de déclaration d'ouverture de chantier (DOC) N - 2 N - 1 Nombre de sinistres y compris sans suite Coût moyen des sinistres Joindre les états sinistre(s) de votre (vos) ancien(s) assureur(s) Ces informations, qui nous sont destinées, ne seront diffusées à l'extérieur que pour les seuls Fait à\_\_\_\_\_ besoins de passation, de gestion et d'exécution du contrat, le demandeur peut en obtenir la communication, ainsi que leur éventuelle rectification, auprès de la SMA SA -Service Supportl 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15. Le demandeur déclare sincères et, à sa connaissance, exacts les renseignements ci-avant et certi ie qu'ils ne comportent aucune restriction de nature à induire la SMA SA en erreur Signature du demandeur (cf. article L.112-3 du Code des assurances). Toute omission, toute déclaration fausse ou inexacte, pourrait entraîner la nullité du contrat ou exposer le sociétaire à supporter la charge de tout ou partie des indemnités (ainsi que le prévoient les articles L. 113-8 et L. 113-9 du Code des assurances).





Société anonyme à directoire et conseil de surveillance Entreprise régie par le code des assurances au capital de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296 8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15